

# RÉFORME DES RETRAITES : UNE RENTRÉE SOUS HAUTE TENSION

Le Figaro

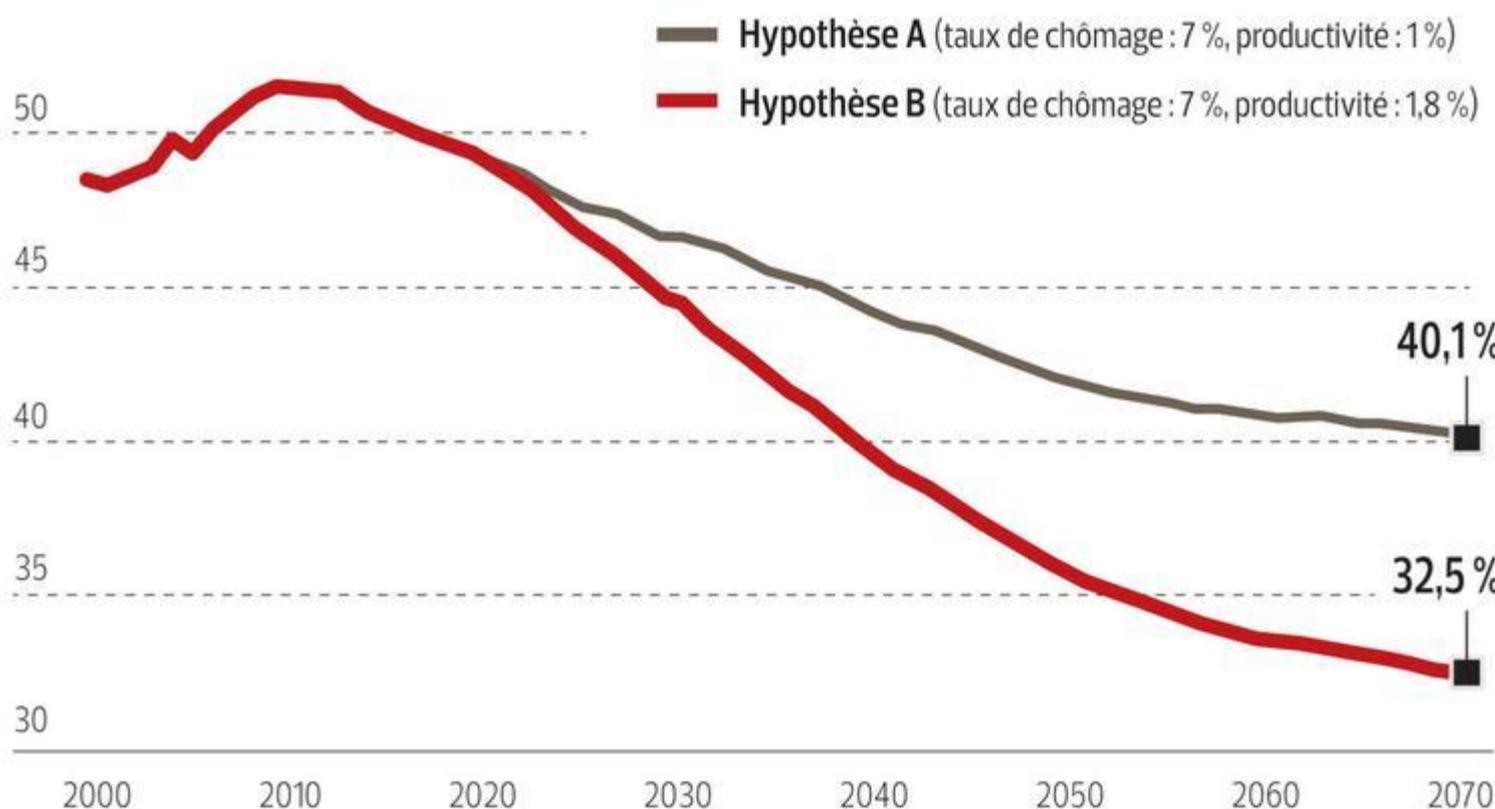
par Marie-Cécile Renault 15/08/2018 à 17h59

Les débats sur la réforme des retraites vont entrer dans le dur du sujet cet automne, avec les régimes spéciaux et l'âge de départ. De quoi tendre le climat social.

La réforme des retraites voulue par Emmanuel Macron pourrait bien transformer la rentrée sociale en brasier post-canicule estivale. Après huit mois de concertation avec les partenaires sociaux, Jean-Paul Delevoye, le haut-commissaire chargé du dossier, entrera dès septembre dans le dur des discussions en mettant sur la table des sujets aussi sensibles que le financement du futur régime universel censé unifier les 42 régimes actuels, le devenir des régimes spéciaux (industries électriques et gazières, SNCF, RATP, etc.) ou l'âge de départ anticipé de certains fonctionnaires (policiers, militaires, etc.).

## NIVEAUX DE PENSION

PENSION MOYENNE DE L'ENSEMBLE DES RETRAITÉS EN % DU REVENU D'ACTIVITÉ MOYEN BRUT

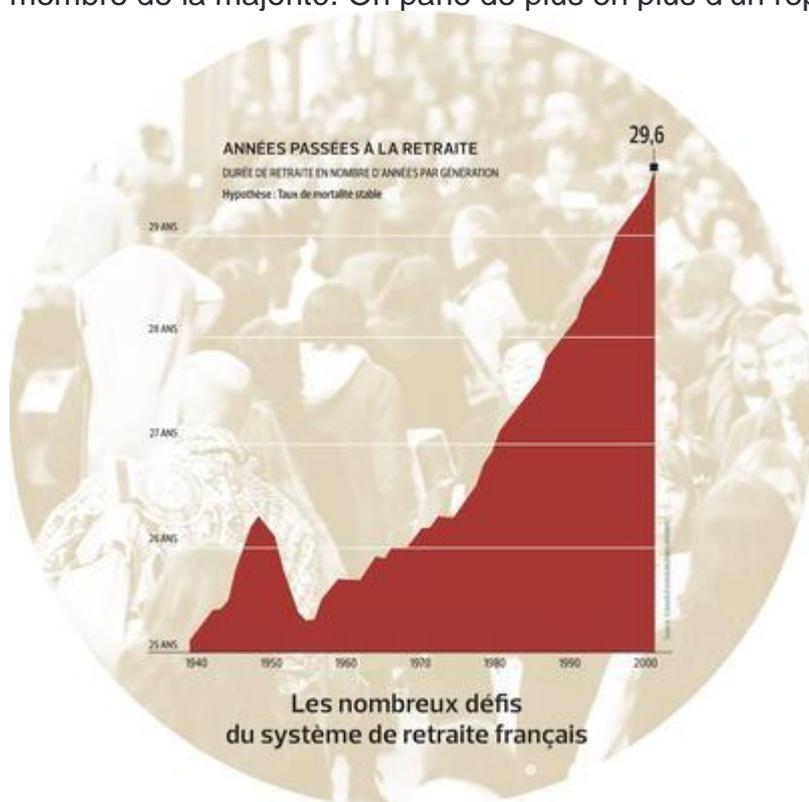


Tout cela alors que se profileront des élections fin novembre à la SNCF et le 6 décembre dans la fonction publique, susceptibles de générer des surenchères entre syndicats. Et que par le passé, le sujet des retraites a pu mettre jusqu'à 1,2 million de personnes dans la rue - c'était le 12 octobre 2010 contre la réforme Woerth ayant repoussé l'âge légal de départ. Gageons aussi que La France insoumise saura se saisir du dossier.

Depuis la polémique, en juin, autour des pensions de réversion (versée aux veufs et veuves), l'exécutif sait à quoi s'en tenir. «C'est une alerte pour l'avenir, car il va y avoir d'autres sujets qui

fâchent», reconnaît Matignon, en soulignant qu'il «faudra chaque fois répéter que l'objectif n'est pas de faire des perdants mais d'introduire plus de justice dans le système».

Le calendrier est très serré puisque les grandes orientations doivent être dévoilées en décembre, un projet de loi présenté début 2019 et la loi adoptée avant l'été 2019. «On ne sera jamais prêt dans les temps, surtout après les tensions des derniers mois, notamment à la SNCF, nuance un membre de la majorité. On parle de plus en plus d'un report de la conclusion en 2020.»



Pour le moment, le gouvernement n'a pas dévoilé ses intentions au-delà du principe fondateur «d'un euro cotisé donnant les mêmes droits pour tous» promis dès la campagne présidentielle. Comment va se traduire dans les faits ce régime universel en points, supposé apporter plus de transparence, de simplicité et d'équité? Quelles cotisations? Quels droits pour les chômeurs, **les veuves** ? Depuis le lancement officiel de la concertation mi-avril avec les partenaires sociaux, Jean-Paul Delevoye a reçu au moins une demi-douzaine de fois chacune des dix organisations concernées (CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, Unsa, Medef, CPME, U2P et FNSEA) Mais «on en est toujours aux idées générales», regrette Claude Tendil, président de la commission protection sociale du Medef. «C'est comme si au restaurant, on vous donnait les différentes sauces mais sans le mets principal», résume Marie-José Kotlicki (CGT). «L'aspect financier reste la grande inconnue des débats», renchérit Dominique Corona, de l'Unsa. Les partenaires sociaux n'ont pas eu de chiffrages et des cas types pour évaluer les conséquences de la réforme, malgré leurs demandes. «Jean-Paul Delevoye est très courtois et très fin, mais maintenant il va nous falloir des réponses», affirme Philippe Pihet de FO. «Plutôt que de jeter du sable sur les braises, il faut amener le débat dans l'opinion», estime pour sa part

Frédéric Sève, de la CFDT. L'exécutif entend répondre à cette attente, avec la consultation citoyenne sur Internet lancée fin mai et des ateliers participatifs à l'automne.

### Enjeu financier oublié

Reste une question de fond, celle de la situation financière du système de retraites. Le retour à l'équilibre en 2017 ne devrait être que provisoire si on en croit les dernières estimations du COR (Conseil d'orientation des retraites), qui prévoit un retour des déficits dès 2021, allant croissant. Or la réforme en cours ne prévoit pas de mesures directes de redressement financier.

Le candidat Macron avait même promis pendant la présidentielle de ne pas baisser les pensions et de ne pas relever l'âge légal. Mais à l'époque, les perspectives financières étaient meilleures. Tiendra-t-il sur cette ligne tout au long du quinquennat? «Il faudra agir sur l'âge effectif, qui devrait se situer entre 64 et 65 ans, en instaurant une décote suffisamment forte pour inciter les gens à rester en activité», estime Claude Tendil du Medef. «On ne pourra pas rester dans l'évitement habile du vrai sujet: la nécessité d'augmenter l'âge de départ», avertit Éric Woerth, aujourd'hui président LR de la commission des finances à l'Assemblée. De fait, tous les autres pays l'ont fait.

## DEPENSES DE RETRAITES

DÉPENSES DU SYSTÈME DE RETRAITE EN % DU PIB OBSERVÉES ET PROJETÉES



Source: Conseil d'orientation des retraites